

le 16 Mai 2013

Avis de dépôt Registre des réclamations liées aux dégâts causés par les travaux de la ligne THT 400kV Cotentin-Maine

Avis donné aux habitants de la commune de :

CARANTILLY

« Avis est donné, dans le cadre des travaux de construction de la ligne THT 400 kV COTENTIN-MAINE, du dépôt du registre des réclamations prévu par le protocole de passage de lignes électriques du 20 décembre 2005. Ce registre permet aux propriétaires ou exploitants agricoles qui n'auraient pas été indemnisés, d'y inscrire les dommages causés par les travaux susmentionnés, et ce, jusqu'au 14/06/2013».